

Pratique mentale par imagerie motrice et sclérose en plaques

Date : samedi 7 mai 2022, de 8h30-12h15

Lieu : Fondation Plein Soleil, Ch. de la Cigale 3, 1010 Lausanne

A qui s'adresse la formation : Physiothérapeutes et Ergothérapeutes travaillant avec une population neurologique adulte.

Intervenante : Sylvie Ferchichi-Barbey, physiothérapeute indépendante, maître d'enseignement HESAV, spécialiste SEP (CAS SEP), master en Sciences de la Santé (MscSA).

Introduction

Les thérapeutes ont entendu parler de la pratique mentale pour la récupération de la fonction dans différentes atteintes neurologiques, comme l'accident vasculaire cérébral (AVC) ou la maladie de Parkinson. Pour les personnes atteintes de sclérose en plaques, l'intérêt de la pratique mentale a été longtemps questionné. En effet, la capacité de ces personnes à effectuer cette pratique n'était pas assurée en lien avec les possibles atteintes cognitives. Cette pratique devait également apporter une plus-value dans le cadre d'une maladie dégénérative.

Ce cours propose donc d'aborder les bases neurophysiologiques de la pratique mentale par imagerie motrice, ses aspects pratiques et les recommandations quant à son utilisation avec les personnes atteintes de SEP.

Son application dans le cadre de l'AVC et de la maladie de Parkinson sera aussi rapidement abordée.

Objectifs du cours

A la fin du cours, le/la participant.e sera capable de :

- Expliquer le principe d'action de la pratique mentale (PM) dans la récupération de la fonction en neurologie
- Sélectionner le patient adapté à la prise en charge et d'évaluer sa capacité à effectuer la PM
- Offrir une prise en charge incluant la PM adaptée aux objectifs du patient
- Instruire le patient, l'initier et le guider dans la PM

Contenus

Apports théoriques

Ateliers pratiques entre participants

Cas clinique



groupe spécialisé -
physiothérapie et
sclérose en plaques

Méthodes pédagogiques

Cours magistral
Travail de groupe

Horaire : 8h30-10h15 10h45-12h15

Frais d'inscription

100.- membres PSEP
120.- non-membres PSEP

Inscriptions

À retourner, par email ou courrier, avant le 25 mars 2022 à :

Chantal Droz Heitz
Breitfeld 24
4105 Biel-Benken BL
Ou par mail:
drozheitz@gmx.ch

En cas d'annulation avant la date limite d'inscription, des frais de dossier de CHF 50 seront facturés. En cas d'annulation après la date limite d'inscription jusqu'à deux semaines avant le début du cours, les frais de dossier s'élèvent à la moitié du montant du cours. En cas d'annulation ultérieure, le montant total doit être facturé. Si le cours ne peut avoir lieu, les frais de cours déjà payés seront remboursés. Aucune demande de dommages-intérêts ne peut être faite.

Votre inscription sera définitive une fois le paiement effectué

INSCRIPTION

Nom / prénom :

Adresse de facturation :

Tél. :

Email :

Profession / secteur d'activité :

Membre PSEP : oui / non

Je soussigné,, m'engage à suivre la formation dans son intégralité

Date, lieu et signature

Avec le soutien de



Société suisse
de la sclérose
en plaques